



Assemblée générale

Distr. générale
20 septembre 2001
Français
Original: anglais

Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement

15-19 octobre 2001

Point 2 de l'ordre du jour

Contribution au processus préparatoire de fond et préparatifs de la Conférence internationale sur le financement du développement

Notes techniques

Note du Secrétaire général

1. Le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement a tenu la première partie de sa troisième session à New York du 2 au 8 mai 2001. Le 8 mai, à sa 4e séance, le Comité préparatoire a demandé au secrétariat chargé de la coordination du financement du développement d'établir une série de « notes techniques » sur les questions de fond qui seraient inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, étant entendu que ces notes devraient consister en une énumération factuelle et concise des propositions existantes sur un sujet donné et ne devaient contenir ni analyses, comparaisons, jugements ou recommandations. Le Bureau du Comité préparatoire a été chargé de définir des critères pour la sélection des sujets et devait finaliser la liste. À sa séance du 15 juin, après avoir consulté des membres du Comité préparatoire, le Bureau a remis au secrétariat chargé de la coordination la liste suivante :

1. Propositions concernant le renforcement de la coopération internationale en matière fiscale.
2. Propositions concernant la coopération internationale dans la lutte contre la corruption, y compris le rapatriement dans leurs

pays d'origine des fonds illégalement transférés.

3. Propositions concernant des sources originales de financement.
4. Propositions visant à promouvoir une participation accrue et plus effective des pays en développement, à la prise des décisions commerciales et financières.
5. Propositions visant à améliorer les modalités de coordination de la restructuration de la dette (prévention et traitement des problèmes en la matière) ou à en concevoir de nouvelles afin de soutenir la croissance et de promouvoir le développement économique et social.
6. Propositions visant à améliorer l'accès aux marchés des exportations des pays en développement.
7. Propositions concernant les accords d'investissement bilatéraux et multilatéraux et les pratiques en la matière en vue de l'élaboration de codes de conduite concernant l'investissement étranger direct à



l'intention des sociétés transnationales et des États.

8. Propositions sur la prévention des crises financières, y compris la mise en place de systèmes d'alerte avancée, et l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité des marchés financiers internationaux.
9. Propositions visant à assurer un volume adéquat de liquidités au plan international afin, notamment, d'éviter les processus d'ajustement inutilement récessifs.
10. Propositions sur des stratégies visant à élargir l'accès au microcrédit et à aider les actuels bénéficiaires de microcrédits à accéder au secteur bancaire formel de leurs pays.

2. Les notes techniques correspondantes ont été établies par le secrétariat chargé de la coordination en collaboration étroite avec des agents de diverses institutions et autres parties intéressées actives dans le domaine du financement du développement et grâce à leur assistance généreuse. Elles sont publiées en tant qu'additifs distincts à la présente note.
